Déclaration liminaire CTL du 26 juin 2020

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la première fois depuis la crise COVID. Vous avez fait le choix de nous réunir en présentiel en excluant les suppléants afin de respecter les gestes barrières. Nous nous demandons dans quelle mesure cette restriction est légale.

Mais revenons un moment sur la période de crise et sa gestion au sein de la DDFIP 39. Si, d'abord votre adjoint, puis ensuite vous, avez vite réagi aux préconisations de la DG, si le PCA a été vite mis en place même s'il a nécessité des ajustements, si la DG a augmenté le parc en matériel comme les PC portables, pour autant, la DDFiP a été, comme beaucoup, victime du manque de matériel informatique adéquat et de l'absence de stocks stratégiques en matière de protection.

La DDFIP n'aurait rien pu mettre en place sans l'engagement des agents qui a permis la continuité de l'État. Après des décennies de mépris de notre administration, durant cette crise, nos missions sont redevenues régaliennes. Enfin, notre rôle incontournable a été reconnu. Les agents de la DDFIP ont répondu présents et ont assuré la continuité du service public grâce à leur conscience professionnelle et à leur engagement. Même les agents dont les ordinateurs portables ont été réquisitionnés pour compenser le manque de matériel informatique, malgré la brutalité de cette décision et le sentiment très important de mise à l'écart en découlant, ont compris cette nécessité.
Quant aux agents qui ont assuré la continuité des missions prioritaires tant en présentiel qu'en télétravail, leur engagement été très intense car durant cette crise, la masse de travail a pu augmenter pour nombre d'entre eux, ne vous en déplaise Monsieur le Président.
Les leçons à en tirer sont multiples et nombreuses. La première serait de ne plus considérer les fonctionnaires et le service public comme un coût, mais bien comme essentiels à la continuité de l'État.
Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement, des ministres et de la DG, pour la reconnaissance des agents le compte n'y est pas ! Tous les agents ont toujours fait preuve d'engagement et de conscience professionnelle et la reconnaissance légitime ne peut pas passer par des primes distribuées à quelques-uns.
Cette prime provoque de nombreux mécontentements, que ce soit de la part de collègues exclus parce qu'on ne leur a pas donné les moyens de travailler durant la période, ou de la part de ceux qui en sont exclus malgré leurs efforts, en raison des quotas ou des critères d'attribution injustes. Votre allocution concernant le fait que les agents en télétravail n'auraient pas eu d'augmentation de charge de travail ne passe pas auprès de tous ceux qui se sont efforcés de maintenir la continuité de service dans des conditions parfois dégradées ou de ceux qui se sont portés volontaires pour effectuer des tâches ne relevant pas de leurs fonctions normales.

Et aujourd'hui, pour nous remercier de notre investissement, la DG reprend le NRP. En effet, les documents du CTR convoqué le 18 juin ne laissaient que peu de place aux doutes quant à la reprise des chantiers de transformations à la DGFiP comme si la crise sanitaire était complètement derrière nous et qu'elle n'était qu'une parenthèse.

Force est de constater qu'aucune leçon n'a été tirée de cette crise. Elle devrait vous démontrer que cette réforme est le contraire de ce qu'il faudrait envisager quand elle prévoit des pôles spécialisés où de nombreux agents seront massés. A l'inverse, les unités de petite taille ont démontré leur agilité appuyée sur la poly-compétence des agents.
Le NRP éloigne le service public de pleine compétence de la population qui s'est rendue devant les centres des finances publiques .
Cette crise prouve si besoin en était que le NRP doit être abandonné !

Le monde d'après ne sera pas le monde d'avant, espérons qu'il ne soit pas pire !!!